

Compte rendu des nouvelles informations (avril 2006)

Dans ce compte rendu:

Conférence sur la protection des animaux, Bruxelles, 30 mars 2006— une optique canadienne

<u>Catherine Scovil, Conseil canadien du porc</u>: <u>Élaboration d'un outil d'évaluation des soins aux animaux (ESA)</u> – compte rendu de la réunion du CNSAE du mois d'avril

Activités du groupe de travail sur la protection des animaux de l'OIE (GTPA)— compte rendu de la réunion du CNSAE du mois d'avril

MEATRIX II : lancement sur Internet du film qui attaque l'agriculture moderne. Cible l'industrie laitière.

<u>Le mouvement PETA lance un site Web en anglais et en chinois : « Avian Flu – It's your fault ».</u>

Conférence sur la protection des animaux, Bruxelles, 30 mars 2006

Le 30 mars 2006, l'Union européenne sous la présidence autrichienne, a organisé la conférence sur la protection des animaux, qui s'est tenue à Bruxelles. Cette conférence a permis à la Commission de présenter son Plan d'action pour la protection des animaux, paru récemment (synthèse dans le compte rendu des nouvelles informations de février 2006).

350 délégués ont participé à cette conférence. Martin Appelt, spécialiste du transport des animaux fragilisés, était probablement le seul Canadien à participer à cette conférence. Le Dr Appelt a généreusement accepté de faire part au CNSAE de ses impressions et des événements marquants de la conférence. En voici un résumé :

- 1) Déclarations récurrentes des intervenants : critique de la façon dont l'industrie projette une image faussée de l'élevage des animaux, qui vise à impressionner la population; p. ex., des animaux « heureux » dans de verts pâturages, par opposition à la réalité, des animaux qui vivent en milieu confiné. Cette image projetée irrite les consommateurs parce qu'elle ne correspond pas à la réalité. Si vos pratiques de production sont de bonnes pratiques, peignez la réalité telle qu'elle est et ne projetez pas d'images déformées.
- 2) Points de vue des différents protagonistes :

- a. Certains intervenants ne savent pas ce qui se passe vraiment dans les exploitations agricoles. L'objectif est de resserrer les règlements, ceux du transport par exemple.
- b. Les préoccupations de l'industrie de l'UE sont semblables à celles de l'industrie canadienne : coût, qui paie, répercussions sur le marché mondial et la mise en place de règles du jeu équitables.
- c. Les détaillants européens analysent les normes d'approvisionnement dans le cadre d'un marché mondial; p. ex., les lignes directrices de l'OIE. L'intérêt que porte l'UE à la protection des animaux pourrait empêcher les chaînes multinationales d'élaborer des normes plus rigoureuses. * Remarque : le deuxième plus important détaillant en alimentation d'Europe a le même volume de ventes que tous les participants au Conseil canadien des distributeurs en alimentation réunis.
- 3) Économie de la protection des animaux : les coûts d'amélioration de la protection des animaux sont exagérés. La protection des animaux ne représente qu'une petite portion du coût total de production. La production d'œufs en Amérique du Nord coûte moins cher que la production européenne, en dépit des rectifications apportées aux écarts dans les normes sur la protection des animaux.
- 4) Rudolf Schwarboeck, COPA, Association des producteurs européens : le CODEX des bonnes pratiques est vivement recommandé pour l'UE (il s'agit principalement d'un code de pratiques européen, sur le soin et la manipulation des animaux d'élevage).
- 5) Modifications des modalités du paiement direct pour les producteurs (Politique agricole commune).
 - Autrefois, les subventions dépendaient uniquement de la productivité.
 - Tout un programme de système de paiement est maintenant envisagé, se rattachant à la salubrité alimentaire, à l'environnement, à la santé des animaux et aux normes de protection des animaux.
 - Pour être admissibles à ce système, les producteurs devront se conformer aux règlements. Le paiement ne dépendra plus du rendement de production.
- 6) Aucun consensus sur la mise en œuvre d'une étiquette européenne de protection des animaux. La question suivante a été posée : une étiquette réglera-t-elle les problèmes liés à la protection des animaux?
- 7) La position du Canada est bien plus favorable que celle de l'UE : les représentants pour la santé animale des deux gouvernements (Comité de gestion commune/Accord des services vétérinaires pour la santé animale) discutent des procédures à mettre en place pour reconnaître leurs démarches réciproques. Objet : protection des animaux, renseignements échangés.

Pour obtenir le compte rendu complet du Dr Appelt, veuillez entrer en contact avec Jackie, coordonnatrice du CNSAE, à l'adresse suivante : jraustin@telusplanet.net.

Pour obtenir plus d'informations sur le Plan d'action pour la protection des animaux de l'UE et sur la conférence de Bruxelles : http://europa.eu.int/comm/food/animal/welfare/index_en.htm

<u>Top</u>

Catherine Scovil, Conseil canadien du porc : Élaboration d'un outil d'évaluation des soins aux animaux (ESA)

- Présentation faite au CNSAE, le 5 avril 2006

Le CCP explique les raisons qui l'ont poussé à élaborer l'ESA :

- Les principes déjà en place n'étaient plus suffisants, ils ne répondent plus à ce qui se passe vraiment dans les exploitations agricoles.
- Environnement mondial en évolution : initiatives des ÉU, de l'UE et de la GB, les vérifications dans les installations de transformation canadiennes, les secteurs de vente au détail/de services alimentaires ont besoin d'informations.
- Des sondages sur l'attitude des consommateurs révèlent que la protection des animaux est un enjeu primordial (3°), après l'environnement (2°) et la salubrité des aliments (1°). Un sondage d'Ipsos-Reid, effectué en 2004, montre que les consommateurs prennent des mesures en évitant des produits, en se fondant sur leur perception du statut des soins aux animaux.

Comment l'ESA a été élaborée :

- Lancement en 2002, mise à l'essai en 2003-2004, approuvée par le CA du CCP en juillet 2004, et mise en place en juillet 2005.
- Un groupe de travail a été formé : producteurs, chercheurs, gouvernement.
 - o Analyse des démarches dans d'autres champs de compétence.
 - o Évaluer les méthodes pour mesurer la protection des animaux (p. ex., reposant sur les animaux/le format)
- Objectif : encourager de saines pratiques des soins aux animaux et mettre en place un dispositif qui témoigne du respect de ces pratiques.
- Résultat prévu : accroissement de la confiance dans la chaîne d'approvisionnement et chez les consommateurs.
- Défis à relever : Aucune HACCP des soins aux animaux, absence d'accord sur les mesures de protection aux animaux (il n'y a pas de moule commun), valeurs concrètes de son application dans les exploitations, aspect affectif des soins aux animaux.
- Résultat : Les codes sont le fondement; utilisation de HACCP de l'AQC, et fusion des mesures de protection des animaux (animaux/format/résultat/processus).
- Caractéristiques : exigences minimales claires; outils mesurables/reproductibles/fiables/valables; outil éducatif et de validation; évalue le porc et le processus; rentable/simple; éviter le chevauchement (complète le programme de l'AQC); renvoie aux codes.
- Avant le lancement, a été examinée par le Conseil des viandes du Canada, l'ACMV, le CCDA et la Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux; soutien reçu pour sa mise en œuvre.
- Documentation : sur papier et dans le site Web.
- Les producteurs doivent d'abord faire partie de l'AQC; les responsables de la validation doivent également avoir reçu une formation AQC.

Cible actuelle et future :

- Plan d'amélioration continue (engagement à travailler sur les stalles de grossesse, enrichissement environnemental, castration et queue coupée).
- Soulever l'enthousiasme chez les producteurs en ce qui concerne l'ESA.
- Faire la promotion des avantages du programme : répondre aux attentes des clients, faire part de notre angle, établir des exigences minimales, partie du message d'ensemble de l'industrie du porc de qualité.
- Identification de repères : évaluer les avantages de l'outil d'ESA; financement nécessaire.

Top

Activités du groupe de travail sur la protection des animaux de l'OIE (GTPA)

- Présentation faite par le Dr Dan Waery lors d'une réunion du CNSAE, le 5 avril 2006

Le Dr Dan Weary a présenté les informations suivantes, issues d'échanges avec le Dr David Fraser, membre du groupe de travail sur la protection des animaux de l'OIE (GTPA).

- Le chapitre 3.7 du Code pour la santé des animaux terrestres de l'OIE traite de la protection des animaux (lignes directrices pour la protection des animaux lors du transport terrestre ou maritime, abattage à des fins d'alimentation et abattage pour contrôler les maladies).
- Élaboration de lignes directrices pour l'aquaculture. Une ébauche pourrait être soumise à la commission sur les codes d'ici la fin de 2006. La commission décidera de sa soumission à l'Assemblée générale lors d'une réunion ultérieure. (L'Assemblée générale a lieu tous les ans au mois de mai).
- Logiquement, les commentaires envoyés à l'OIE sont transmis par le délégué du pays (dans le cas du Canada, par l'entremise de Brian Evans).
- De plus, d'importants intervenants ont reconnu que la protection des animaux constituait un sujet à part entière, surtout les ONG et l'industrie. Par conséquent, le GTPA a demandé à chacun de ces groupes de nommer un représentant et d'établir une structure qui permettra la transmission et la soumission de commentaires au GTPA.
- Les ONG ont créé la Coalition internationale pour le bien-être des animaux (CIBEA); David Wilkins sera son porte-parole. Parmi les membres du CIBEA, se trouvent le HSUS, le RSPCA, le FMPA, l'*Eurogroup for Animal Welfare*, le Fonds international pour la protection des animaux, le *Council of Societies for the Prevention of Cruelty to Animals* (Afrique du Sud), le *Farm Animal Welfare Initiative* du Japon, le RSPCA (Australie) et le mouvement de Protection mondiale des animaux de ferme.
- L'industrie n'a pas encore atteint ce niveau d'organisation. Trois représentants de l'industrie ont participé à la dernière réunion du GTPA, en septembre 2005 (l'Office international de la viande, la Fédération internationale de laiterie et la Fédération internationale des producteurs agricoles). Ils ont été encouragés à mettre en place un système de communication au sein de leurs organisations.

• Aucune mesure n'a encore été annoncée en ce qui a trait aux lignes directrices sur les pratiques de production. Le GTPA pourrait discuter, en juillet au plus tôt, de la possibilité/faisabilité de cette élaboration, lors de sa réunion.

Top

MEATRIX II : lancement sur Internet du film qui attaque l'agriculture moderne. Cible l'industrie laitière.

L'*Ontario Farm Animal Care* (OFAC) et les Producteurs laitiers du Canada préparent une réponse et publieront des « Faits sur l'élevage de bétail laitier au Canada », sur la première page de leurs sites. (www.ofac.org et www.farmissues.com).

Le film a été lancé le 28 mars 2006.

« Meatrix II : Revolting » est un film d'animation Flash qui attaque l'agriculture moderne. Cette nouvelle production qui cible l'industrie laitière est la suite de Meatrix, diffusé en 2003. Le premier film prétendait révéler « la vérité sur les mensonges que nous nous racontons à propos de la production de nourriture ». Le deuxième film peut être visionné à l'adresse suivante : www.themeatrix2.com.

Top

Le mouvement PETA lance un site Web en anglais et en chinois : « Avian Flu – It's your fault ».

Ce site Web (http://www.avianflu.cn/index-en.asp) attaque les consommateurs asiatiques et établit un rapport entre la consommation de viande et les pandémies mondiales. « L'histoire révèle que chaque pandémie mondiale qui s'est déclarée au cours des 100 dernières années a été provoquée par l'agriculture animale. » Le message ne cible pas tant la protection animale que l'intérêt personnel des internautes qui désirent éviter une catastrophe en santé humaine.

<u>Top</u>

[«] Le lancement d'un Conseil national pour le soin des animaux d'élevage » est un projet financé par le Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA). Le ministère canadien de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est heureux de participer à la publication de ce bulletin. L'AAC est déterminé à travailler en collaboration avec les partenaires de l'industrie pour sensibiliser davantage la population à l'importance de l'industrie agricole et agroalimentaire au Canada. Les opinions exprimées dans ce document sont celles de la Coalition canadienne pour la santé des animaux; elles ne sont pas nécessairement celles de l'AAC.



Le financement des services administratifs du Conseil national pour le soin des animaux d'élevage, ainsi que d'autres services soutenus par la Coalition canadienne pour la santé des animaux, est possible grâce à un accord de contribution entre l'AAC et la Coalition.